

- Tarif :** Coût pédagogique à partir de 15 € / heure, devis établi sur mesure en fonction du type de session (inter ou intra-entreprise), du nombre de stagiaires, de la demande spécifique du client. **Durée :** 147 heures (en groupe)
- Objectifs :** Connaître les principes des travaux de fin d'exercice comptables et appréhender la comptabilité de gestion. Valider sa formation par la passation [du bloc de compétences ASCA-E2 du titre ASCA](#).
- Public et prérequis :** Toute personne ayant des connaissances de la gestion et de la comptabilité d'entreprise, souhaitant les approfondir. **Pré requis :** test et entretien individuel pour établir clairement les besoins du stagiaire. Connaissance des mécanismes et du vocabulaire comptables.
- Modalités :** Formation en groupe (3 à 12 personnes), en centre ou à distance (visioconférence).
- Délais d'accès :** 2 sessions de formation par an : de fin novembre à fin janvier ou de fin mars à fin mai. Inscription possible jusqu'à une semaine avant le début de la formation (selon places disponibles).
- Contact :** Inscriptions auprès de **Marie VALLOT, 02 32 62 47 08** ou marie.vallot@normandieformation.com joignable du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 (réponse sous 48h).
- Accessibilité aux personnes handicapées :** Si vous pensez être en situation de handicap, pour toutes questions y compris l'accessibilité, veuillez prendre contact avec notre référent handicap : **Dalila KIRAM, 02 32 62 47 08** ou dalila.kiram@normandieformation.com, du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 (réponse sous 48h).

Programme :

<p>Gestion de la TVA, y compris intracommunautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Établir la déclaration o Passer les écritures relatives à la liquidation de la TVA <p>Contrôle des comptes tiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Procéder aux lettrages o Passer les écritures correctives o Compléter les annexes de la liasse fiscale <p>Gestion des rapprochements bancaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Établir le rapprochement selon un tracé o Passer les écritures nécessaires <p>Suivi et valorisation des stocks, selon 3 méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Coût unitaire moyen pondéré après chaque entrée, o Coût unitaire moyen pondéré en fin de période o Premier entré Premier sorti <p>Déterminer le coût de revient d'une commande</p> <p>Suivi des créances douteuses :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Calculer les ajustements nécessaires o Compléter les annexes de la liasse fiscale 	<p>Suivi des immobilisations et amortissements :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Établir les tableaux d'amortissement o Compléter les annexes de la liasse fiscale <p>Suivi des titres et des Valeurs Mobilières de placement :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Calculer les ajustements nécessaires o Compléter les annexes de la liasse fiscale <p>Gestion des tableaux des emprunts :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Annuité constante, Amortissement constant <p>Compléter le compte de résultat et le bilan à partir d'une balance après inventaire.</p> <p>Préparation à l'examen</p> <ul style="list-style-type: none"> o Exercices en adéquation avec les sujets d'examen, nécessitant autonomie et gestion du temps o Entraînements divers au respect des consignes, permettant de mesurer la qualité des acquis o Mises en situation d'examen : épreuves, durée... Analyse des résultats, remédiation.
---	---

* Ce programme prévisionnel est susceptible d'être modifié en fonction de l'évaluation et des objectifs du stagiaire

- Méthodes mobilisées :** Face à face pédagogique. Apports théoriques puis pratiques : l'accent est mis sur la pratique à travers des mises en situation, choisies en fonction des besoins des stagiaires. Travail individuel et en groupe, ateliers, entraînement aux examens.
- Modalités d'évaluation :** Exercices réalisés tout au long de la formation, permettant aux formateurs d'évaluer la montée en compétences, fiche de suivi individuel, bilan et passation du [bloc ASCA-E2 du Titre ASCA](#).
- Validation :** Remise d'une attestation de formation. Passation du [bloc de compétences ASCA-E2 n°RNCP34327BC02](#) : Mise en œuvre des travaux préparatoires de fin d'exercice de la PME.

Programme valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 – actualisé le 11 mai 2021 – V1-2021